NOTE D'OPERATION

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011 » de 30 000 000 dinars émis par appel public à l'épargne.

Prix d'émission : 100 dinars
Taux d'intérêt : 6,00% et/ou TMM+1,25%
Durée : 5 ans
Remboursement : annuel constant
La présente émission obligataire de Attijari Leasing a reçu la note BB+ par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 8 décembre 2011

التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars
divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997

Attijari Leasing est notée BB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 1er juillet 2011. Cette note a été confirmée par l'agence de notation en date du 7 septembre 2011.

7 septembre 2011.

Visa n° 11-0760 du 14 DEC 2011 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Kais CHAIBI
Chef de département Contrôle et Finance de Attijari Leasing
Tel : 00 216 71 862 122- Fax : 00 216 71 861 545

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération	**Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération**
Attijari Finances Tunisie	التجاري للوساطة Attijari Intermédiation
Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis Tel : 00 216 71 964 039 Fax : 00 216 71 965 615	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis Tel : 00 216 71 108 900 Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à cette émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « Attijari Leasing 2011 » enregistré par le CMF en date du 14 DEC 2011 sous le n° 11-0008.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'Opération, Rue des lacs de Mazurie-1053 les Berges du lac.

Décembre 2011

SOMMAIRE

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2011 3
I RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION 6
I.1 Responsable de la Note d'Opération 6
I.2 Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération 7
I.3 L'Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération 8
I.4 Responsable de l'information 9
II RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION 10
II.1 Renseignements relatifs à l'émission 10
II.2 Caractéristiques des titres émis 11
II.3 Renseignements généraux 19
II.4 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire 20

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2011

L'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011 » est émis pour un montant de 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal et à deux taux d'émission au choix du souscripteur : un taux fixe de 6,00% brut l'an et/ou un taux variable TMM + 1,25%.

Dénomination de l'emprunt	Attijari Leasing 2011
Montant	30 000 000 de dinars
Nombre de titres à émettre	300 000 obligations
Nominal	100 dinars par obligation
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives
Prix d'émission	100 dinars par obligation
Prix de remboursement	100 dinars par obligation
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation portera jouissance en intérêts à compter d la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 13 janvier 2012.
Taux d'intérêt	Les obligations du présent emprunt « Attijari Leasing 2011 » seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix des souscripteurs : ✓ Fixe : 6,00% brut l'an, et/ou ; ✓ Variable : TMM +1,25% brut par an.
Durée	Les obligations seront émises sur une durée de 5 ans.
Durée de vie moyenne	Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.
Duration (taux fixe)	La duration est de 2,78 années.

Taux de rendement actuariel (taux fixe)	C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,00%.
Marge actuarielle (taux variable)	La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2011 est égale à 4,1633% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,4133%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
Amortissement	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus du 27 décembre 2011 au 13 janvier 2012 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.
Clôture des souscriptions	Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis et au plus tard le 13 janvier 2012. Au cas où le présent emprunt n'est pas clôturé à la date du 13 janvier 2012 et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté. Les demandes de souscriptions seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.
Paiement	Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu le 13 janvier de chaque année, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 13 janvier 2013.
Régime Fiscal	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue des registres des obligataires	L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations « Attijari Leasing 2011 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

Garantie	Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.
Notation de l'emprunt	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 8 décembre 2011 la note BB+ à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération. La note à LT «BB+ » indique des Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
Cotation en Bourse	Dés la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2011 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par la STICODEVAM	Attijari Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.
Mode de représentation des porteurs des obligations	Droit commun régissant la représentation des obligataires
Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations	Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à un taux fixe.

I RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

I.1 Responsable de la Note d'Opération

Identité	**M. Kamel HABBACHI**	**M. Khaled BEN JEMAA**
Fonction	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Kamel.habbachi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjemaa@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration

Attijari Leasing
M. Kamel HABBACHI
Directeur Général

I.2 Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	**M. Hakim BELKHAYAT**
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac – Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	**h.belkhayat@attijari.tn**

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

Attijari Finances Tunisie
M. Hakim BELKHAYAT
Directeur Général

I.3 L'Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	**M. Abdelaziz HAMMAMI**
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	**Attijari.intermediation@attijaribank.com.tn**

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

I.4 Responsable de l'information

Identité	**M. Kais CHAIBI**
Fonction	Responsable du département administratif et financier de Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	Kais.chaibi@attijarileasing.com.tn

La notice légale a été publiée au JORT N°……152……. du ……20/12/2011…

II RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

II.1 Renseignements relatifs à l'émission

a) Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le 31 mai 2011 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le 2 décembre 2011 a arrêté les conditions et caractéristiques de l'emprunt obligataire tout en prévoyant un montant de 30 millions de dinars, une durée de 5 ans et des taux d'intérêts de 6,00% brut l'an et/ou TMM+1,25%, au choix des souscripteurs.

b) Renseignements relatifs à l'Emission

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt obligataire est de 30 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à 130 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 16 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 3 000 dinars, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont de 15 900 dinars[1], les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 167 900 dinars et un produit net de l'emprunt de 29 832 100 dinars.

En KDT	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	**30 000 000**	**100,000**
Total des frais[2]	**167 900**	**0,560**
Produit Net	**29 832 100**	**99,440**

c) Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt obligataire seront ouvertes le 27 décembre 2011 et clôturées sans préavis au plus tard le 13 janvier 2012.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.

En cas de non placement intégral de l'émission au 13 janvier 2012, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

d) Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du 27 décembre 2011 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

[1] Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 100,0% à taux fixe de 6,00%.

[2] Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

e) But de l'émission

Le présent emprunt obligataire s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de Attijari Leasing et dans le but de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale.

Aussi, cet emprunt obligataire permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

II.2 Caractéristiques des titres émis

a) Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt	" Attijari Leasing 2011"
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaire
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales : livre 4 - titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

b) Prix de souscription et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

c) Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le 13 janvier 2012 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 13 janvier 2012.

d) Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

e) Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt « Attijari Leasing 2011» seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

Taux Variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois décembre de l'année N-1.

Taux Fixe

6,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

f) Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le 13 janvier de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 13 janvier 2017.

Le montant total des intérêts serait de 5 400 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité au taux fixe de 6,00%. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable de TMM+1,25% (5,4133% à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à 4 871 970 dinars.

g) Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation, et ce de la première année jusqu'à la cinquième année. L'emprunt sera amorti en totalité le 13 janvier 2017.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT).

Le taux d'intérêt variable à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1,25%, (soit la moyenne des TMM +1,25%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux : la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de décembre 2010 au mois de novembre 2011) soit 4,1633% majorée d'une marge de 1,25%, soit 5,4133%.

Ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	300 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour les besoins de cotation en bourse	13 janvier 2012
Date du 1er paiement des intérêts	13 janvier 2013
Date de la 1ère échéance en capital	13 janvier 2013
Date de la dernière échéance	13 janvier 2017
Taux d'intérêt nominal	TMM +1,25% : 5,4133% brut par an correspondant à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de décembre 2010 au mois de novembre 2011) majorée de 1,25% (à titre indicatif).
Amortissement par obligation	Annuel Constant : 20 dinars par obligation à partir de la 1ère année jusqu'à la cinquième année.

h) Evolution du TMM durant les onze dernières années

En %	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Janvier	5,93750	5,93750	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,27000	5,27000	4,70000	4,07000	4,75000
Février	6,00000	5,93750	5,87500	5,00000	5,00000	5,00000	5,25000	5,31000	4,47000	4,08000	4,65000
Mars	6,00000	5,93750	5,81250	5,00000	5,00000	5,00000	5,36000	5,23000	4,26000	4,23000	4,56000
Avril	6,25000	5,93750	5,50000	5,00000	5,00000	5,00000	5,24000	5,22000	4,30000	4,12000	4,39000
Mai	5,93750	5,93750	5,50000	5,00000	5,00000	5,00000	5,26000	5,22000	4,23000	4,36000	4,51000
Juin	6,00000	5,93750	5,31250	5,00000	5,00000	5,00000	5,23000	5,19000	4,25000	4,38000	4,50000
Juillet	6,06250	5,96875	5,00000	5,00000	5,00000	5,04000	5,23000	5,19000	4,33000	4,52000	4,25000
Août	6,06250	5,96875	5,00000	5,00000	5,00000	5,01000	5,18000	5,23000	4,18000	4,61000	3,76000
Septembre	6,06250	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,00000	5,19000	5,17000	4,24000	4,52000	3,24000
Octobre	6,00000	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,22000	5,25000	5,27000	4,2200	4,62000	3,32000
Novembre	5,93750	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,26000	5,20000	5,17000	4,2900	4,80000	3,16000
Décembre	5,93750	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,33000	5,26000	5,19000	4,1800	4,87000	-

Source : BCT

Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Amortissement de l'emprunt à taux fixe

✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 6,00%**

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
13/01/2013		6 000 000	24 000 000	1 800 000	7 800 000
13/01/2014		6 000 000	18 000 000	1 440 000	7 440 000
13/01/2015		6 000 000	12 000 000	1 080 000	7 080 000
13/01/2016		6 000 000	6 000 000	720 000	6 720 000
13/01/2017		6 000 000	0	360 000	6 360 000
TOTAL		**30 000 000**		**5 400 000**	**35 400 000**

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 6,00%**

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
13/01/2013		20,000	80,000	6,000	26,000
13/01/2014		20,000	60,000	4,800	24,800
13/01/2015		20,000	40,000	3,600	23,600
13/01/2016		20,000	20,000	2,400	22,400
13/01/2017		20,000	0,000	1,200	21,200
TOTAL		**100,000**		**18,000**	**118,000**

Amortissement de l'emprunt à taux variable

✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de 5,4133 % (à titre indicatif)**

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
13/01/2013		6 000 000	24 000 000	1 623 990	7 623 990
13/01/2014		6 000 000	18 000 000	1 299 192	7 299 192
13/01/2015		6 000 000	12 000 000	974 394	6 974 394
13/01/2016		6 000 000	6 000 000	649 596	6 649 596
13/01/2017		6 000 000	0	324 798	6 324 798
TOTAL		**30 000 000**		**4 871 970**	**34 871 970**

✓ **Tableau d'amortissement par obligation taux variable de 5,4133 % (à titre indicatif)**

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
13/01/2013		20,000	80,000	5,413	25,413
13/01/2014		20,000	60,000	4,331	24,331
13/01/2015		20,000	40,000	3,248	23,248
13/01/2016		20,000	20,000	2,165	22,165
13/01/2017		20,000	0,000	1,083	21,083
TOTAL		**100,000**		**16,240**	**116,240**

i) Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

j) Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 13 janvier de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 13 janvier 2013.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

k) Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription au taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux ressort à 6,00% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription au taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de novembre 2011 qui est égale à 4,1633%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,4133%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

l) Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée Totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^{T} t.F_t/(1+i)^t\right)/\left(\sum_{t=1}^{T} F_t/(1+i)^t\right)$$

Avec :

- ✓ T est le nombre de période ;
- ✓ F_t est le flux de la période t ;
- ✓ I est le taux d'intérêt de la période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,78 années.

m) Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

n) Notation de la société

Le 7 septembre 2011, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées en date du 1er juillet 2011 à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

La note à LT «BB+ » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing reflètent l'intégration de la société dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/Perspective Stable) à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Attijari Leasing

Update

Notes	
Notes Nationales	
Long Terme	BB+(tun)
Court Terme	B(tun)
Risque Souverain	
NDE[a] LT en monnaie étrangère	BBB-
NDE[a] LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB
Perspective	
Note Nationale Long Terme	Stable
NDE[a] LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE[a] LT en monnaie locale du souverain	Négative

[a] NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières
Attijari Leasing

	31 déc 10	31 déc 09
Total Bilan (Mio USD)	161,5	112,4
Total Bilan (Mio TND)	232,2	148,1
Fonds propres (Mio TND)	21,9	14,9
Résultat d'exploitation (Mio TND)	6,5	3,0
Résultat Net (Mio TND)	6,9	3,2
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	3,36	2,85
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	34,39	23,81
Ratio Tier 1 (%)	10,20	11,62

Fondements des notes attribuées

Notes basées sur l'actionnariat: Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/Stable/'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Soutien limité: Le capital d'Attijari Leasing est détenu à 65,3% par ABT, banque tunisienne contrôlée à 54,6% par la holding Andalucarthage dont les actionnaires sont AWB (83,7%) et Grupo Santander (16,3%). Fitch est convaincue de la forte volonté d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB, d'apporter leur soutien à Attijari Leasing en cas de nécessité. La probabilité d'un tel soutien est toutefois jugée limitée compte tenu de la qualité de leurs fondamentaux financiers.

Secteur sous tension: L'économie tunisienne s'est fragilisée en 2011, avec une croissance du PIB attendue à 1% environ contre 3,7% en 2010 compte tenu des incertitudes politiques et de l'instabilité sociale persistante. La production de crédit d'Attijari Leasing a reculé de 33% au T1 2011 (secteur :-31%), avec toutefois une nette reprise au T2 2011 (-4%).

Fitch craint que le redressement de la rentabilité d'Attijari Leasing, observé depuis son acquisition par ABT, ne soit perturbé en 2011 par un fléchissement de l'activité (en dépit d'une politique de développement commercial volontariste aidée par un partenariat fort avec ABT) parallèlement à une augmentation du coût du risque et à un resserrement possible de la liquidité du secteur financier.

Rentabilité élevée en 2010: En 2010, la rentabilité d'Attijari Leasing était parmi les plus élevées du secteur, grâce à la croissance continue de sa production de crédits (+67% en 2010, +131% en 2009), combinée à un faible coût du risque dû en partie, à d'importantes reprises de provisions sur créances classées.

Gestion des risques faible: Bien qu'en amélioration, les procédures de suivi du risque de crédit d'Attijari Leasing restent plus faibles que celles des principaux pairs, et ses critères de provisionnement des créances non performantes moins stricts. Sa qualité d'actifs demeure grevée par un important stock de créances contentieuses anciennes (30Mio TND à fin 2010). Malgré la forte croissance des encours bruts et 3Mio TND de radiations de créances, le taux de créances classées (16% à fin 2010) reste le plus élevé du secteur. Les créances classées nettes représentent une forte proportion des fonds propres (43% à fin 2010).

Liquidité soutenue par les actionnaires: Le financement de la société reste dépendant d'ABT, qui lui fournit directement et indirectement environ un tiers de ses ressources et dont le soutien en cas de nécessité, permet de minimiser le risque de liquidité. Fitch n'attend pas de redressement du ratio Tier 1 en 2011, qui était parmi les plus faibles du secteur à fin 2010.

Parts de marché croissantes: A fin 2010, Attijari Leasing détenait une part de marché croissante de 11% (contre 10% à fin 2009).

Perspective et éléments déterminants des notes

Changement dans l'actionnariat: Tout changement notable de son actionnariat, de son importance stratégique pour AWB ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

Analystes
Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

o) Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du 8 décembre 2011.

Fitch Ratings

LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 08 décembre 2011

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011»
Montant	: 30 000 000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+1,25% et/ou 6,00% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation
Note	: BB+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux

FitchRatings

ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,

Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa

FITCH NORTH AFRICA
Tél: (216) 71 84 09 02
Fax: (216) 71 79 19 10
Tunis Tunisie

p) Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

q) Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

r) Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars(1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

II.3 Renseignements généraux

a) Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « Attijari Leasing 2011 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier.

b) Marché des titres

Au 30/11/2011, il existe deux emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

- ✓ Attijari leasing subordonné 2009 (5 ans ; 5,5% et ou TMM+1%) ;
- ✓ Attijari leasing 2010 -1 (5 ans ; 5,3% et ou TMM+1%).

Dés la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2011 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

c) Prise en charge par la STICODEVAM

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

d) Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement, et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

II.4 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997
Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 1er juillet 2011.
Note confirmée en date du 7 septembre 2011

EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI LEASING 2011»
De 30 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations de 10 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne
Taux d'intérêt : 6,00% brut l'an et/ou TMM+1,25%
Durée : 5 ans
Prix d'émission : 100 dinars
La présente émission de Attijari Leasing est notée « BB+ » par l'agence de notation Fitch Rating en date du 8 décembre 2011.

Décision de l'assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011
Délibération du conseil d'administration du 2/12/2011
Visa du CMF N° 11-0760 du 14 DEC 2011
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N ° 152 du 20/12/2011

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s) (Nom et Prénom) ……
Pièce d'Identité …….
Agissant pour le compte de ……
Qualité ……
Nationalité ……Age……Sexe M ☐ F ☐ [1]
Profession ……
Adresse ……
Déclare (ons) souscrire à :

- ……Obligations de l'emprunt ATTIJARI LEASING 2011 déposées chez [2]……

en gestion libre ☐ Compte Géré ☐ [1]

Au prix de 100 dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 13 janvier 2012 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 13 janvier 2012 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus calculés au [1] :

taux fixe de 6,00% ☐ et/ou taux variable : TMM+1,25% ☐

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2011 » et de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011 » et pris connaissance de leurs contenus.
Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'obligations, ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) [3]

☐ En espèces

☐ Par chèque n°…… Tiré sur ……Agence……

☐ Par virement en date du …… effectué sur mon (notre) compte n° …… ouvert chez…… agence……

La somme de (en toutes lettres) …… représentant le montant des obligations souscrites, soit

…….. obligations à taux fixe ;

…….. Obligations à taux variable.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche [4]

Tunis, le……
Signature

[1] Cochez la case appropriée
[2] Indiquer le nom du dépositaire
[3] Remplir la ligne appropriée
[4] Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

COPIE

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997
Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 1er juillet 2011.
Note confirmée en date du 7 septembre 2011

EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI LEASING 2011»
De 30 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations de 10 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne
Taux d'intérêt : 6,00% brut l'an et/ou TMM+1,25%
Durée : 5 ans
Prix d'émission : 100 dinars
La présente émission de Attijari Leasing est notée « BB+ » par l'agence de notation Fitch Rating en date du 8 décembre 2011.

Décision de l'assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011
Délibération du conseil d'administration du 2/12/2011
Visa du CMF N° 11-0760 **du** 14 DEC 2011
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N ° 152 du 20/12/2011

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s) (Nom et Prénom) ……
Pièce d'Identité …….
Agissant pour le compte de ……
Qualité ……
Nationalité ……Age……Sexe **M** ☐ **F** ☐ [1]
Profession ……
Adresse ……
Déclare (ons) souscrire à :

- ……Obligations de l'emprunt ATTIJARI LEASING 2011 déposées chez [2]……

en gestion libre ☐ Compte Géré ☐ [1]

Au prix de 100 dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 13 janvier 2012 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 13 janvier 2012 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus calculés au [1] :

taux fixe de 6,00% ☐ et/ou taux variable : TMM+1,25% ☐

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2011 » et de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2011 » et pris connaissance de leurs contenus.
Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'obligations, ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) [3]

☐ En espèces

☐ Par chèque n°…… Tiré sur ……Agence……

☐ Par virement en date du …… effectué sur mon (notre) compte n° …… ouvert chez…… agence……

La somme de (en toutes lettres) …… représentant le montant des obligations souscrites, soit

…….. obligations à taux fixe ;

…….. Obligations à taux variable.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche [4]

Tunis, le……
Signature

[1] Cochez la case appropriée
[2] Indiquer le nom du dépositaire
[3] Remplir la ligne appropriée
[4] Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »